

Initiatives ministérielles

canadien, de la politique sur le développement économique des autochtones, des modèles de gouvernements indiens au Nouveau-Brunswick et de la place des premières nations dans la Constitution. Je pourrais poursuivre ainsi bien longtemps.

Il y a dans cette enceinte une collègue qui s'intéresse vivement au multiculturalisme, la députée de Saint-Laurent, et je tiens à lui dire que les intéressés effectuent des travaux de recherche extrêmement importants dans le domaine du multiculturalisme et de la citoyenneté au Canada; ils procèdent à un examen très approfondi des recherches à ce sujet et ressemblent tous les documents importants dans ce domaine.

Si l'on regarde le genre de travail qui a été accompli, on comprend les raisons de l'intérêt croissant porté aux sciences sociales et aux sciences humaines et pourquoi, au milieu des années soixante-dix, on s'est entendu sur la nécessité de créer un organisme distinct. Les résultats sont impressionnants, et je crois, monsieur le Président, vous en avoir donné une bonne idée: les femmes et le travail, la situation des enfants, celle des personnes âgées, les valeurs morales, la littérature canadienne, et la liste est longue.

Il existait un système de jury qui travaillait de concert avec les universités et certains collèges d'enseignement postsecondaire. Ce système s'est avéré très productif. L'initiative la plus impressionnante peut-être a trait à l'avancement de tous ces domaines de recherche qui exigent la collaboration des universitaires du Canada et des autres pays du monde, qui sont spécialisés dans les domaines de la science, du génie et de la médecine.

Ces efforts montrent que l'on a de plus en plus conscience du lien qui existe entre ces diverses disciplines. C'est l'essence même de questions vraiment importantes, à présent que nous possédons les connaissances, ce qui permet à la société actuelle de constater la relation innée qui existe entre ces divers domaines apparemment sans rapport jusqu'au début des années soixante-dix.

Cette fusion a semé la consternation et une certaine gêne dans le milieu scientifique ainsi que dans la communauté artistique, et ce pour des raisons similaires, quoique différentes, mais en tout cas légitimes. Les milieux de la recherche étaient heureux que le gouvernement leur ait promis d'accroître de 4 p. 100 par an les budgets de la recherche en sciences humaines et en sciences sociales au cours des quatre prochaines années. Malheureusement, dans l'exposé économique d'hier, le gouvernement a failli à sa promesse au moins pour les deux prochaines années.

Ils attendent toujours, il est vrai, qu'on leur dise avec certitude qu'à l'avenir tous les budgets seront examinés par le gouvernement et étudiés indépendamment de celui du Conseil des Arts du Canada auquel ils s'étaient joints et conjointement avec ceux des deux autres conseils de recherche que je nommerai par leur acronyme, le CRSNG et le CRM. Il est particulièrement intéressant de noter les craintes qu'éprouve ce milieu à propos de l'intégration des programmes. Il se préoccupe en premier lieu de son identité. Or, malgré ses dimensions culturelles évidentes, la recherche diffère des beaux-arts.

Monsieur le Président, je maintiens que, même si le Conseil des Arts du Canada a des craintes aussi sérieuses que le CRSH. . .

Le président suppléant (M. Paproski): La présidence pourrait peut-être intervenir un instant pour permettre à la députée de décider exactement de ce qu'elle entend faire. La députée de Mont-Royal veut-elle poursuivre le débat?

Mme Finestone: Monsieur le Président, on semble vouloir que je fasse quelque chose, mais je le ferai en temps voulu. Monsieur le Président, veuillez m'avertir quand ce moment viendra.

Cette question est très grave, parce que la culture à la Chambre fait partie de la culture canadienne. Or, le Conseil de Arts est engagé dans toute cette fusion, et ses membres sont très inquiets, parce qu'ils sont chargés de stimuler la croissance de la communauté artistique et d'en extraire l'essence même de notre identité de Canadiens.

D'après moi, monsieur le Président, cet organisme est la clé qui permettra de créer une culture canadienne dynamique qui est indispensable à la réaffirmation de notre canadienité et notre souveraineté, car la préservation et l'exposition de notre patrimoine culturel est l'expression visuelle de notre histoire commune, de nos valeurs et de nos identités linguistique et culturelle diverses, ce qui nous distingue des autres pays. Cela signifie nos écrivains, nos comédiens, nos chanteurs, nos musiciens et nos artistes.

Je ferai remarquer que les artistes gagnent en moyenne moins de 1 400 \$ par mois. Ils ont besoin qu'on les défende afin que leur rôle dans notre pays puisse être apprécié. Les organismes de défense comme le Conseil canadien des arts et l'Association des musées canadiens ont subi une réduction de 10 p. 100 de leurs crédits. Cela démontre bien chez le gouvernement une mauvaise volonté à écouter les intéressés plaider en faveur de tous nos créateurs canadiens.